

Sujet : [INTERNET] Projet de centrale photovoltaïque au sol-la Lande du Maine-Saint Pierre la Cour

De : Lorraine Boedec <

Date : 01/12/2021 10:21

Pour : "pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

Monsieur le commissaire enquêteur;

Je vous fais part de mon inquiétude quant au projet de centrale photovoltaïque de la Lande du Maine.

Habitant au hameau de la touche à Bréal sous Vitré, je serai visuellement impactée par ce projet. Son implantation sur un remblai ne permet pas de proposer des mesures compensatoires venant amoindrir l'impact visuel.

De plus, il peut y avoir également des nuisances liées aux champs électro-magnétiques et des nuisances avérées d'éblouissement. Le manque de retour d'expériences sur ce type de projet, comme l'indique le bureau d'étude SOCOTEC, ne nous permet pas à ce jour de mesurer pleinement les impacts sur les riverains proches que nous sommes (environ 200m). Cela ne fait que renforcer mes doutes.

Ce projet est situé sur le site LAFARGE, ce qui a démobilisé beaucoup de personnes. En effet, beaucoup de riverains pensent que le projet est déjà "validé" étant donné que la centrale serait implantée sur le site de Lafarge. Cela risque de se faire ressentir sur le nombre de doléances à l'enquête publique.

Au vu de la faiblesse de ce dossier déposé par Kernum, du manque d'étude géotechnique G2, et du manque de professionnalisme de ce porteur de projet, je fais confiance aux autorités compétentes pour mesurer la non pertinence d'un tel projet à ce jour.

Cordialement
Lorraine BOÉDEC